

REUNION du CONSEIL MUNICIPAL
20 avril 2011 à 20h30

Le vingt avril deux mil onze à vingt heures trente, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni en séance ordinaire, sous la présidence de Monsieur Emmanuel FRANCO, Maire de la commune d'Etival-lès-le Mans.

<u><i>Etaient présents</i></u>	<i>Mesdames Géraldine CROCHARD, Valérie DEROUIN, Monsieur Bruno CORBIN, Adjoints. Mesdames Stéphanie COULEE ; Messieurs Cyrille AMBERT, Jean-Pierre CONTANT, Luc GESBERT, Stéphane LANGLAIS, Jean-Jacques LARDEUX, Christian LEFFRAY, Maxime MONNIER, François MORIN, Damien SURGET.</i>
<u><i>Absents excusés</i></u>	<i>Véronique BOG, Chantal COUASNON, Marie-Paule QUEANT</i>
<u><i>Secrétaire de séance</i></u>	<i>Damien SURGET</i>

Monsieur le Maire donne lecture de l'ordre du jour :

1. Approbation du compte-rendu du 25 mars 2011
2. Décisions du maire
3. Election du quatrième adjoint
4. Modification des statuts de la Communauté de communes du Val de Sarthe
5. Création de poste d'adjoint technique première classe
6. Assainissement
7. Désignation des jurés d'assises
8. Subvention
9. Pont Chabeau
10. Enquête publique sur le plan local de l'urbanisme
11. La Poste
12. Droit de préemption urbain
13. Décision modificative
14. Questions diverses : travaux Pont route de Thoré par la CDC.

Monsieur le maire propose de modifier trois points de l'ordre du jour :

- Remplacer le point 5 : « création de poste d'adjoint technique première classe » par « création de poste d'adjoint technique principal première classe ».
- Retirer le point 6 : « assainissement ».
- Retirer le point 9 : « Pont Chabeau »

La proposition est adoptée à l'unanimité.

1) Approbation du compte-rendu du 25 mars 2011

Monsieur le Maire reprend le compte rendu du 25 mars 2011. Il rappelle la différence des taux d'imposition votés lors du dernier conseil aux moyennes départementales et nationales des taux d'imposition locales. Il revient sur la question soulevée par Cyrille Ambert relative au bruit. Il indique qu'il n'existe pas d'arrêté municipal réglementant le bruit, seul un arrêté préfectoral s'applique.

Le compte rendu est adopté à l'unanimité.

2) Décisions du maire

Le Maire retrace les décisions qu'il a prises depuis le dernier conseil municipal en date du 25 mars 2011 suite à la délégation d'attributions votée le 5 juin 2009. En matière de décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et des accords-cadres ainsi que toute décision concernant leurs avenants, pour un montant maximum de 20 000€HT : il a reconduit le contrat avec la société Delaboudinière pour l'entretien du chauffage gaz et aérotherme, entretien ballon ECS gaz et accumulateur, entretien VMC et ventilo convecteur, entretien panneaux lumineux et entretien aérotherme eau pour un montant de 3 413€HT ; il a validé l'avenant n° 1 pour le lot 6 menuiseries extérieures aluminium concernant la construction des vestiaires sanitaires de football avec l'entreprise Elyssa Fournigault pour un montant de 2931.86€ , soit 17.54% du marché.

3) Election du quatrième adjoint

Monsieur le Maire rappelle que la démission de Luc GESBERT en tant que quatrième adjoint a été acceptée par la préfecture. Il propose l'élection d'un nouvel adjoint et demande aux conseillers de présenter leurs candidatures à cette fonction. Monsieur Jean-Jacques LARDEUX est seul candidat à se présenter. Monsieur le Maire demande de passer au vote du quatrième adjoint, à bulletin secret.

Jean-Jacques LARDEUX est élu quatrième adjoint à la majorité absolue.

4) Modification des statuts de la Communauté de communes du Val de Sarthe

Monsieur le Maire donne lecture de la délibération de la Communauté de communes du Val de Sarthe en date du 31 mars 2011 portant les modifications de ses statuts :

Article 2 : compétences

Compétences obligatoires

2- Développement économique et emploi

2.1. Zones d'activités

Après avoir écouté l'exposé de Monsieur le Maire, le conseil municipal décide à l'unanimité d'accepter la modification de statuts proposée par le conseil de communauté pour l'évolution de la compétence « économie et emploi » ; d'accepter les termes de la rédaction de la délibération du conseil de communauté pour l'évolution de la compétence « économique et emploi » ; de joindre pour référence, à cette délibération une copie de la délibération de la Communauté de communes du Val de Sarthe.

5) Création de poste d'adjoint technique principal première classe

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée :

Conformément à l'article 34 de la loi du 26 janvier 1984, les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité ou de l'établissement.

Il appartient donc au Conseil Municipal de fixer l'effectif des emplois à temps complet et non complet nécessaires au fonctionnement des services.

Afin de permettre l'avancement de grade d'un actuel adjoint technique principal deuxième classe, Monsieur le Maire propose de créer un poste d'adjoint technique principal première classe à temps plein et de supprimer un poste d'adjoint technique principal deuxième classe à temps plein.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le conseil municipal adopte cette proposition.

6) Assainissement

Ce point est retiré de l'ordre du jour.

7) Désignation des jurés d'assises

Conformément à la loi n°78-788 du 28 juillet 1978 modifiée et suite à l'arrêté préfectoral du 18 mars 2009, il y a lieu de tirer au sort en séance publique six candidats pour figurer sur la liste préparatoire annuelle qui servira à la désignation de la liste définitive des jurés d'assise. La liste définitive sera établie par des magistrats dans les conditions prévues aux articles 262 et suivants du Code de Procédure Pénale.

Le tirage a été effectué à partir de la liste électorale.

Résultats du tirage au sort :

- 1- MOQUET Sylvain Fabien Claude né le 19/04/1983 à Alençon (61) résidant 1 rue Principale,
- 2- LEFFRAY Marie-Claire Christine née le 27/06/1981 au Mans (72) résidant La Herpinière,
- 3- CHEREAU Claude Bernard né le 18/02/1947 au Mans (72) résidant 20 rue des Chardonnerets,
- 4- FOUQUET Christine Anne née le 28/08/1976 au Mans (72) résidant La Taconnerie,
- 5- TESSIER Ludovic Michel né le 7/08/1981 au Mans (72) résidant La Rivière,
- 6- GUYARD Brigitte Solange Marguerite née le 15/09/1952 à Epernon (28) résidant 2 impasse des Sources.

8) Subvention

Monsieur le Maire reprend la délibération du 25 mars 2011 et propose de modifier le tableau d'attribution des subventions comme suit, au vu des informations complémentaires.

ATTRIBUTION DES SUBVENTIONS ANNEE 2011

ASSOCIATION	SUBVENTION 2010	SUBVENTION 2011	REMARQUES 2011
ACC	210,00 €	210,00 €	0,10euros par hab soit 210,80 euros
AINES RURAUX	400,00 €	400,00 €	
AP2E	-	200,00 €	Frais de fonctionnement assurances administratif
ARTS	500,00 €	500,00 €	
ASS CANINE OUEST	200,00 €	400,00 €	Frais de fonctionnement administratif + participation achat ordinateur
BASKET	1 200,00 €	1 200,00 €	
CASERT	-	-	Pas de retour de dossier
COMITE DES FETES	950,00 €	950,00 €	Inclus une participation spectacle Noel 450 euros
CONCORDIA		4 195,00 €	
ECOLE DE DANSE	300,00 €	1 200,00 €	Aide financière pour consolider les comptes + Pas de participation des hors communes
FAMILLES RURALES	750,00 €	750,00 €	
FOOT	1 200,00 €	1 200,00 €	
FOULEES D ETIVAL	350,00 €	400,00 €	
GESTM	750,00 €	2 590,00 €	Parrainage école 920€ + participation formation des élus 1670/an
HAND	500,00 €	600,00 €	Achat par la mairie d'une armoire (coût 300 euros)
JUDO	600,00 €	600,00 €	
JUMELAGE	900,00 €	900,00 €	20 ans du Comité de Jumelage
LE PETIT TRAIN	200,00 €	200,00 €	Entretien de l'espace
LEJ CENTRE AERE	2 640,00 €	2 640,00 €	Etival accueille donc frais de personnel cantine+nettoyage prévus
LES ENFANTS D ABORD	200,00 €	0,00 €	fusion UPEIS ENFANTS D ABORD = AP2E
MILLE ET UNE FEUILLES	1 000,00 €	1 150,00 €	Participation communale obligatoire de 2300€ achats de livres
PREVENTION ROUTIERE	250,00 €	250,00 €	
SECOURS CATHOLIQUE	-	-	Pas de retour de dossier
TENNIS	850,00 €	900,00 €	Assure le bon entretien des terrains + sortie à Rd Garros prévue
TENNIS DE TABLE	600,00 €	600,00 €	Fusion avec Voivres augmentation des effectifs
UNC AFN 72	240,00 €	240,00 €	
UPEIS	200,00 €	0,00 €	fusion UPEIS ENFANTS D ABORD = AP2E
MONTANT TOTAL	14 990,00 €	22 275,00 €	

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le conseil municipal valide cette proposition.

9) Pont Chabeau

Ce point est retiré de l'ordre du jour.

10) Enquête publique sur le plan local de l'urbanisme

Monsieur le Maire rappelle qu'une enquête publique relative au plan local de l'urbanisme se déroulera sur la commune pour une durée d'un mois. Elle devrait se dérouler de la fin du mois de mai à la fin du mois de juin ; avant la période de vacances estivales. Une publicité de l'enquête publique avec les dates exactes aura lieu de manière plus formelle.

11) La Poste

Monsieur le Maire fait part des retours de la pétition relative à la Poste. 386 signatures ont déjà été retournées.

12) Droit de préemption urbain

Monsieur le Maire demande l'avis du conseil municipal sur

- a. la maison d'habitation et le terrain d'une superficie totale de 601 m² situés 7 rue Victor Hugo.
- b. La maison d'habitation et le terrain d'une superficie totale de 450m² situés 6 rue de la Goulotière,
- c. La maison d'habitation et le terrain d'une superficie totale de 372m² situés 8 rue Alphonse Allain,
- d. La maison d'habitation et le terrain d'une superficie totale de 480m² situés 7 impasse Joliot Curie,

Le conseil municipal émet un avis défavorable quant à la préemption de ces biens.

13) Décision modificative

Les crédits prévus au chapitre 67 « Charges exceptionnelles » seront insuffisants. En effet, suite au transfert de compétence assainissement, la commune a réglé la première échéance d'emprunt de 2011 du budget assainissement. En contrepartie, le chapitre 77 « Recettes exceptionnelles » doit être augmenté du même montant puisque la commune se verra rembourser de la somme par le SIVOM des Hayes. Il est donc proposé de procéder aux modifications suivantes :

Dépenses de fonctionnement

Art. 678	
Autres charges exceptionnelles	+ 1 925€

Recettes de fonctionnement

Art. 7788	
Produits exceptionnels divers	+ 1925€

Les crédits prévus au chapitre 21 « Immobilisations corporelles » seront insuffisants au vu du coût de la rénovation de la toiture de l'école maternelle. En revanche, les restes à réaliser du chapitre 23 « Immobilisations en cours » ont été légèrement surestimés. Il est donc proposé de procéder aux modifications suivantes:

Dépenses d'investissement

Art. 21312	
Bâtiments scolaires	+ 3790€

Art. 2313	
Constructions en cours	- 3790€

Les crédits prévus au chapitre 65 « Autres charges de gestion courantes » doivent être augmentés au vu des modifications d'attribution de subvention ; par ailleurs, le coût de la remise aux normes de l'éclairage sécurité de la salle polyvalente et le centre social a été surestimé : le chapitre 21 peut donc voir ses crédits diminuer. Il est proposé de procéder aux modifications suivantes :

Dépenses de fonctionnement

Art. 6574	
Subvention de fonctionnement aux associations et personnes de droit privé	+ 1 360€

Chapitre 023	
Virement de la section de fonctionnement	- 1360€

Dépenses d'investissement

Art. 21318	
Autres constructions	- 1360€

Recettes d'investissement

Chapitre 021	
Virement de la section de fonctionnement	- 1360€

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le conseil municipal adopte cette proposition.

14) Questions diverses

Emmanuel FRANCO informe les conseillers que la Communauté de communes commencera des travaux sur la route du Pont de Thoré à partir du 15 mai 2011. La circulation sur la route se fera en alternance pendant la durée des travaux.

Stéphane LANGLAIS indique qu'une clôture a été installée aux abords de l'Étang du Parc de la Rivière pour empêcher les cygnes de sortir. De plus, le début de la pêche a été bénéfique pour le syndicat, qui a vendu de nombreuses cartes de pêche.

François MORIN appelle les conseillers municipaux à venir dimanche 24 avril, au matin, pour aider à l'organisation de la chasse aux œufs.

Emmanuel FRANCO et Jean-Jacques LARDEUX demandent aux autres conseillers, si certains veulent intégrer la commission développement durable et communication. Stéphane LANGLAIS se propose pour entrer dans cette commission aux côtés de Jean-Jacques LARDEUX et de Cyrille AMBERT.

Bruno CORBIN fait part de l'avancement des travaux depuis la dernière réunion du conseil municipal : sur les ateliers communaux et les jeux de l'école maternelle.

Il informe également le conseil que des travaux d'assainissement sur la route de la Ferrière seront effectués par le syndicat des Hayes. Pour l'instant le syndicat est encore à la recherche d'un bureau d'études.

Emmanuel FRANCO mentionne aux conseillers une émission sur des investisseurs occidentaux dans les terres agricoles en Afrique, afin de les exploiter à grande échelle pour exporter la production. Il rappelle au conseil qu'un des objectifs du plan local de l'urbanisme est de préserver les terres agricoles et l'activité agricole, nécessaire à l'alimentation de la planète à court et long terme, afin notamment de lutter contre ce phénomène d'exploitation à outrance et maintenir l'achat de produits agricoles en circuits courts.

La séance est levée à 21h20.

Les décisions du conseil municipal sont susceptibles de recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Nantes dans un délai de deux mois à compter de la date de publication.

SIGNATURES des conseillers municipaux présents lors de la séance du 20 avril 2011 :

Emmanuel FRANCO	Géraldine CROCHARD	Valérie DEROUIN	Bruno CORBIN
Luc GESBERT	Cyrille AMBERT	Véronique BOG	Jean-Pierre CONTANT
Chantal COUASNON	Stéphanie COULEE	Stéphane LANGLAIS	Jean-Jacques LARDEUX
Christian LEFFRAY	Maxime MONNIER	François MORIN	Marie-Paule QUEANT
Damien SURGET			